

CEB : les négociations sur le rapport salarial piétinent



Les négociations en vue d'un accord à l'amiable entre le CEB et la CEB Staff Association comme recommandé par l'Employment Relations Tribunal (ERT), se poursuivent. Les parties concernées se retrouveront de nouveau autour de la table de négociation ce mercredi 2 décembre avant d'aller de nouveau devant cette instance judiciaire le 20 janvier 2021.

Le président de la CEB Staff Association, Clency Bibi, estime que les deux parties sont encore loin d'arriver à un accord. « Valeur du jour, sur les 24 points de litige, il semblerait qu'on n'est près d'un compromis que sur deux points », indique-t-il. Il a fait remarquer que les dirigeants syndicaux traitent directement avec Beejaye Coomar Appanah, l'auteur de ce rapport salarial contesté.

« Je souhaite qu'on arrive à un accord avant le 20 janvier 2021 », dit-il, En l'absence d'un accord, il avance que les travaux vont continuer devant l'ERT. Mais il laisse entendre qu'il a une dernière carte à jouer. « Deux semaines de cela, j'ai exposé la situation au ministre des Utilités publiques, Joe Lesjongard. Je souhaite qu'il convoque une réunion tripartite en vue d'un accord final entre les deux parties », a-t-il conclu.